

La lettre du SAGE

Ellé Isole Laïta



ÉDITO

Voilà maintenant plus de 10 ans que le SAGE Ellé-Isole-Laïta est approuvé. Ce document stratégique pour le territoire a été la clef de voûte pendant toutes ces années et encore aujourd'hui, instaurant une dynamique de travail saine et constructive au sein de la CLE. Nous pouvons nous en féliciter.

Les études stratégiques, le Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI), les contrats « milieux aquatiques », les nombreux projets d'aménagement, la gouvernance, l'eau et l'économie ou encore récemment l'actualisation de l'état des lieux sur le bassin versant, ont été autant de sujets porteurs de débats instructifs sur un territoire à échelle humaine, cohérent au niveau hydrographique, qui ont nécessité l'investissement de tous depuis 2009, voire depuis 2002 pour certains d'entre vous !

Le programme d'actions stratégique pour l'eau (PASE) décline et complète désormais les prescriptions du SAGE pour la période 2019-2024 et permet de guider les choix des acteurs dans un contexte de réorganisation des maîtrises d'ouvrage, d'évolution des compétences (GEMAPI*, assainissement, eaux pluviales) et de diminution des aides, particulièrement sur les territoires en bon état au sens de la DCE**, comme le nôtre.

Les échéances électorales approchent et avec elles, de nouveaux élus qui composeront la nouvelle CLE. Pour mettre à disposition toutes

ces connaissances acquises depuis ces nombreuses années et mieux appréhender la complexité de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle d'un bassin versant, une étape importante de formation et d'appropriation semble indispensable dès 2020.

Il s'agit d'aller plus loin pour mettre l'eau au cœur des politiques du territoire, modifier nos réflexes et ainsi amorcer une « révolution culturelle » pour aborder les projets de manière transversale et le plus en amont possible. Le changement climatique nous y oblige. Pour répondre à ces nouveaux défis, il nous faut réfléchir dès l'année prochaine, avec tous les acteurs et en priorité avec les intercommunalités, à un programme d'actions multi-thématiques, balayant de nouvelles problématiques et mobilisant de nouveaux leviers financiers tout en gardant en tête l'un des objectifs fondateurs, la préservation des infrastructures naturelles.

De nombreux travaux sont lancés, c'est à nous et aux nouveaux élus de continuer à les faire vivre, je compte sur vous !

D'ici là, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Daniel LE BRAS
Président de la CLE et du SMEIL

*1 GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

**2 DCE : Directive Cadre sur l'Eau

CITATION

« Une goutte d'eau suffit pour créer un monde »

Gaston Bachelard

SOMMAIRE

2 LE DOSSIER
Profil de vulnérabilité bactériologique de l'estuaire de la Laïta

3 LE SAGE EIL À LA LOUPE
Étude pour l'agrandissement de la section de passage du pont du Bourgneuf

EN IMAGES

4 ACTUALITÉS
AGENDA



PROFIL DE VULNÉRABILITÉ BACTÉRIOLOGIQUE DE L'ESTUAIRE DE LA LAÏTA

Le SDAGE*¹ Loire-Bretagne 2016-2021 (disposition 10-D1) identifie le bassin versant Ellé-Isole-Laïta comme prioritaire pour l'enjeu conchylicole, nécessitant l'élaboration d'un profil de vulnérabilité bactériologique.

Après une première approche menée à l'échelle de tout le territoire dès 2010 avec la mise en place des premiers réseaux de suivi, les acteurs et financeurs ont décidé en 2012 de prioriser le travail à l'échelle du sous-bassin de la Laïta, la reconquête de la qualité bactériologique passant d'abord par des mesures au plus près de l'estuaire.

Longtemps fortement dégradée, la qualité bactériologique de la Laïta s'est améliorée depuis 2011, confirmée par les arrêtés préfectoraux finistériens et morbihannais de 2016 et 2017, classant la Laïta aval, en catégorie B pour les bivalves non fousseurs, objectif fixé dans le SAGE EIL. Ce classement nécessite d'être confirmé sur la durée.

Un premier diagnostic a ainsi été mené entre 2013 et 2015 par le SMEIL. Émissaire de nombreux affluents et de 4 rejets de stations d'épuration (villes de Quimperlé et de Clohars-Carnoët ; industriels Bigard et Papeteries de Mauduit), l'estuaire de la Laïta nécessitait une analyse plus poussée des sources potentielles de contamination et des flux de dispersion pour mieux comprendre le système et bâtir un programme d'actions adapté aux enjeux et aux problématiques.

Une étude de modélisation et d'évaluation des impacts bactériologiques dans la Laïta a ainsi démarré à l'été 2018 avec les bureaux d'études CASAGEC et Litto Consult pour un montant de 90 000 euros.

Les objectifs :

- Faire le bilan des suivis dans l'eau et les coquillages, au sein de l'estuaire et des affluents
- Modéliser, hiérarchiser les flux de pollution et identifier toutes les sources de contamination
- Estimer les impacts sanitaires sur tous les usages présents dans l'estuaire
- Évaluer une série de propositions d'améliorations et définir un programme d'actions

En conditions moyennes, c'est l'Ellé, l'Isole, le Douardu puis les STEP*² de Bigard et de Quimperlé qui rejettent les flux de bactérie les plus importants. En considérant seulement les pics de concentration, c'est l'Ellé, l'Isole, puis le Frou, le

Douardu et la STEP de Bigard qui apparaissent les plus contributeurs.

Les 13 scénarii modélisés dans le cadre de l'étude dans des conditions climatiques, de saisonnalité et de marée différentes et les 9 simulations complémentaires d'actions correctrices ont permis de dégager de nombreux résultats et de réaliser une analyse multicritères, identifiant par ordre de priorité :

- 1. Le sous-bassin versant du Douardu :**
la part de flux moyen de contamination bactériologique du Douardu est la plus élevée. L'apport est effectif dans la plupart des conditions modélisées et peut avoir un impact sur la conchyliculture et les activités nautiques en cas de pics.
- 2. La station d'épuration de Bigard :**
les pics élevés de contamination bactériologique peuvent avoir un impact sur les usages de conchyliculture et les activités nautiques.
- 3. Le sous-bassin versant du Frou, proche des concessions conchylicoles :**
les pics de contamination du Frou sont les plus importants. Ils peuvent avoir un impact sur l'ensemble des usages pour des conditions fréquentes.
- 4. La station d'épuration de Quimperlé :**
les pics élevés de contamination bactériologique peuvent avoir un impact sur les usages de conchyliculture et les activités nautiques.

Au vu de ces résultats, un programme d'actions a pu être défini, ciblant sur la partie amont, un abattement de la contamination bactériologique des sous-bassins du Frou et du Douardu et un traitement terminal des stations d'épuration. Sur la partie aval, bien que la contamination provenant des sous-bassins est moindre, étant situés à proximité d'enjeux, leur impact éventuel sur les usages ne doit pas être négligé : des actions correctives sont également envisagées, principalement sur les bassins du Quinquis, côté Clohars-Carnoët, du Keryhuel et du Saint Michel, côté Guidel.

*¹ SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

*² STEP : station d'épuration

LES ENJEUX

La baignade

La conchyliculture et la pêche récréative

Les activités nautiques

La plaisance

LES SOURCES DE CONTAMINATIONS

La STEP de la ville de Quimperlé et celle de l'industriel Bigard

Les mauvais branchements aux réseaux

Les réseaux d'assainissement collectif défectueux

Les surverses des postes de refoulement

Les ANC* présentant un rejet direct dans le milieu naturel

Les abreuvements directs et passages à gué

* ANC : Assainissement Non Collectif

LE PROGRAMME D' ACTIONS EN CHIFFRES

6,5 millions d'euros sur 5 ans (2020-2024) dont la moitié pour des actions concernant l'assainissement collectif et non collectif ; 1,8 millions d'euros pour les industriels ; 160 000 € pour le volet agricole

LA MASSE D'EAU DE LA LAÏTA

Seule masse d'eau classée en « état moyen » au titre de la DCE* sur le territoire

Les paramètres déclassants :
matières organiques oxydables (taux d'oxygène dissous notamment), plomb, zinc, faible densité de poissons juvéniles...

Un travail est nécessaire sur l'amélioration des connaissances du fonctionnement écologique et des paramètres jusque là peu suivis (médicaments, eutrophisation, chimie des sédiments...)

* DCE : Directive Cadre sur l'Eau

LE SAGE EIL À LA LOUPE

Action n°B.5.1 du PASE*1

« Étude pour l'agrandissement de la section de passage du pont du Bourgneuf »

Dans le cadre du PAPI*2, le SMEIL a confié en décembre 2018 à la société ISL-Ingénierie une étude sur le pont du Bourgneuf à Quimperlé, pour un montant de 40 000 € TTC (financé à 50% par l'État et 30% par le département du Finistère).



Pont du Bourgneuf lors des crues de 2013/2014 (06/02/2014)



Résultat de la modélisation du scénario 3

À l'heure actuelle, le pont du Bourgneuf est l'un des rares ouvrages présents en basse-ville de Quimperlé à ne pas avoir été aménagé depuis la crue de décembre 2000, bien qu'il implique une perte de charge significative en crue.

L'objectif est d'étudier les possibilités d'aménagements au droit du pont du Bourgneuf visant à réduire le risque inondation. L'étude s'appuie sur deux études antérieures : l'étude SCE de 2001 et l'étude ISL de 2005.

3 scénarios d'aménagements définis :

- **Scénario 1** : remplacement du pont de Bourgneuf par une voûte en anse de panier ;
- **Scénario 2** : re-profilage du quai Surcouf en aval du pont du Bourgneuf ;
- **Scénario 3** : combinaison de la construction d'une 3^{ème} arche en rive gauche du pont du Bourgneuf et d'un re-profilage du quai Surcouf.

Une analyse hydraulique fine de la situation actuelle et de la situation projetée pour chacun de ces 3 scénarios d'aménagement a ensuite été menée avec l'aide d'une modélisation.

Pour les crues de décembre 2000 et décembre 2013, l'impact des aménagements, quel que soit le scénario, est maximal pour l'Ellé entre le pont Lovignon et le pont du Bourgneuf, puis il s'estompe progressivement vers l'amont.

Localement les niveaux d'eau de l'Ellé peuvent être abaissés de 30 à 40 cm pour

des crues type 2013 ou 2000 (abaissement de 20 cm sur la place Lovignon), mais la hauteur d'eau résiduelle reste néanmoins supérieure au mètre pour une crue type 2013, et supérieure à 2 m pour une crue type 2000.

Au niveau de la confluence, les scénarios 2 et 3 permettent de diminuer quelque peu les vitesses d'écoulement le long des barrières du quai Brizeux. Un chiffrage précis du coût de ces 3 scénarios d'aménagement ainsi qu'une analyse multicritère et un outil d'aide à la décision sont actuellement en cours d'élaboration. Ces éléments permettront de statuer sur la faisabilité et la pertinence (relation coût - bénéfices attendus) de réaliser l'un de ces aménagements. Les éventuels travaux seront conditionnés par l'accord de subventions de l'État et du département du Finistère.

*1 PASE : Plan d'Actions Stratégique pour l'Eau

*2 PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

CHIFFRES CLÉS

- 1 modèle hydraulique bi-dimensionnel à l'échelle de la basse-ville de Quimperlé
- 3 scénarios d'aménagement modélisés selon 2 crues de projet : 2000 et 2013
- 20 cm au maximum de gain sur les niveaux d'eau de l'Ellé place Lovignon, avec des hauteurs d'eau résiduelles supérieures à 1m (crue 2013) ou 2 m (crue 2000)

EN IMAGES

BONNE NOUVELLE, DES SAUMONS EN ABONDANCE SUR L'ELLÉ EN 2019

Chaque année, des pêches électriques sont organisées par les Fédérations de Pêche pour définir les indices d'abondances de saumon des rivières du territoire. Membres de la CLE et du groupe de travail « Milieux aquatiques-Qualité » ont pu assister le 17 septembre dernier à une pêche à Grand Pont sur l'Ellé, au Fauët. Avec plus de 25% de la production de juvéniles au niveau régional, le bassin versant Ellé-Isole-Laïta est majeur en Bretagne pour la préservation de l'espèce.



Pêche électrique

Juvéniles de saumon et truite

À LA RECHERCHE DE MULETTES PERLIÈRES

En complément d'une première étude menée en 2014 sur l'Ellé et en 2018 sur l'Isole, des prospections ont été reconduites en septembre 2019 sur l'Ellé, l'Aër et le Naïc, par Bretagne Vivante, financée sur le budget Natura 2000. 4 populations de Mulette perlière sont connues sur le bassin versant dont celle de l'Aër, la plus importante. Cette dernière est l'une des 6 populations de plus de 100 individus à l'échelle de la Bretagne ! Des juvéniles ont été trouvés laissant penser que cette population reste fonctionnelle.



Prospection de mulettes perlières sur l'Aër en septembre et octobre dernier

L'EXTENSION DU SITE NATURA 2000 « RIVIÈRE ELLÉ », OÙ EN EST-ON ?

Identifiée parmi les objectifs du DOCOB* approuvé en mars 2013, la procédure de révision du périmètre du site Natura 2000 « Rivière Ellé » est maintenant bien avancée. Après la concertation publique en 2018 et l'information des agriculteurs début 2019, la consultation des collectivités territoriales s'est déroulée du 12 août au 12 novembre dernier, 18 communes ont émis un avis favorable. Suite à l'aval du comité de pilotage le 19 novembre, le nouveau périmètre sera transmis par le Préfet au Ministère de la Transition Écologique

et Solidaire pour son intégration au réseau Natura 2000 à l'automne 2020. Les outils de gestion disponibles pour la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire pourront ainsi être développés dans une meilleure logique hydrographique.

NB : suite au comité de pilotage du 19 novembre, le SMEIL reste le coordonnateur du site pour 2020 et Daniel LE BRAS, le président du comité de pilotage.

* DOCOB : Document d'Objectifs

UN PANNEAU INFORMATIF SUR LES HAUTEURS D'EAU À QUIMPERLÉ

Afin de sensibiliser les riverains de la basse-ville de Quimperlé au risque inondation, un panneau lumineux a été installé mi-septembre, rue du Bourgneuf. Parmi les diverses informations communales, ce panneau indique également en temps réel la hauteur de la Laïta au droit de la station de mesure de la DREAL*1, place Charles de Gaulle.

En période de crues, il affichera la couleur de la vigilance telle qu'elle est donnée par Vigicrues, les prévisions de hauteurs d'eau et les mesures prises, notamment en terme de circulation. Intégré dans le PAPI*2, le dispositif a demandé un investissement de 30 000 € par la ville de Quimperlé, financé à 50%

par l'État et 30% par le Conseil Départemental du Finistère.

*1 DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

*2 PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations



Panneau installé rue du Bourgneuf à Quimperlé

UNE ŒUVRE À VOCATION DE REPÈRE DE CRUES À QUIMPERLÉ

Dans la continuité des repères de crues installés à Quimperlé, une œuvre artistique sera installée début 2020 pour sensibiliser le plus grand nombre à la culture du risque. Conçue par l'atelier KLOUM et l'architecte Dorian Taburet, dans le cadre du PAPI, elle prendra la forme de trois maisonnettes en granit, posées sur le parapet de la place Charles de Gaulle côté Isole. Approchez-vous, des photos des inondations passées sont visibles par les fenêtres !



Projet de maisonnettes en granit

AGENDA

Colloque régional « Eau & Changement climatique » :
9 janvier 2020 à Saint-Agathon (22)

GT Inondation :
janvier 2020

Carrefour des gestions locales de l'eau :
29 et 30 janvier 2020 à Rennes

Journée mondiale des zones humides :
2 février 2020 sur le thème « Zones humides et biodiversité »

Journée mondiale de l'eau :
22 mars 2020

14^{ème} semaine pour les alternatives aux pesticides :
20 au 30 mars 2020

GT Eau et Économie :
mars 2020

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL À GUISCRUFF, L'AVIS DE LA CLE

La société Solarcentury a déposé en janvier 2019 une demande de permis de construire pour développer une centrale photovoltaïque au sol sur des délaissés aéroportuaire de l'aérodrome de Bretagne Atlantique à Guiscriff. Sur 17,8 ha entièrement en zone humide, ce projet, en enquête publique du 23 octobre au 29 novembre 2019, prévoit l'installation de 33 000 panneaux, pour une production annuelle d'environ 14 000 MWh. Compte tenu de la sensibilité environnementale du site, la CLE a émis un avis favorable sous réserve d'une meilleure application de la séquence « Éviter, réduire, compenser » et de la mise en place d'un comité et d'un protocole de suivi des éventuels impacts supplémentaires sur le fonctionnement des zones humides « et l'activité agricole ».

Les financeurs du SMEIL :



Directeur de la publication :
Daniel LE BRAS

Responsable de la rédaction : SMEIL
Conception et réalisation : 56 Degrés

Illustrations : SMEIL, ISL-Ingénierie, Bretagne Vivante, atelier KLOUM et Dorian Taburet Architecte
Impression en 1400 exemplaires sur papier recyclé

CONTACT

Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta
1, rue Andreï Sakharov - CS 20245
29 394 Quimperlé cedex
Tel. : 02.98.09.00.46 - 06.19.02.67.49
smeil@quimperle-co.bzh
Toutes les infos du SAGE EIL :
www.smeil.fr